



Section syndicale de l'ESPE d'Aquitaine

Information importante à l'attention des personnels, des étudiants et des stagiaires des ESPÉs, et à l'attention des futurs étudiants des ESPÉs

Nous vous transmettons ci-dessous quelques informations très importantes sur les intentions du Ministre Blanquer quant à l'avenir des ESPÉs et de la formation des enseignants/CPE. Ces informations proviennent entre autres des discussions en cours à ce sujet au niveau du Ministère et des « bruits » convergents au niveau du Réseau national des ESPÉs.

Schématiquement, voici le projet BLANQUER :

- **Le schéma actuel serait largement revu (place du concours, déroulement de la formation, statut des admissibles qui seront "contractuels", etc.)**, non pas pour l'améliorer mais pour en accentuer les défauts. Selon plusieurs sources, **les épreuves d'admissibilité des concours seraient placées en fin de L3**, puis les admissibles suivraient les 2 ans de formation MEEF (M1 et M2) avant de passer **les épreuves d'admission en fin de M2** (ce qui est pire que le concours exceptionnel de 2014). Puis les lauréats des concours et du master seraient (enfin) stagiaires à temps complet pendant leur première année d'exercice (l'équivalent du T1 actuel). Il y aurait environ 110% d'admissibles par rapport à l'admission. Ceux qui seraient dégoûtés pendant ces 2 années de galère ? Les 10 % de pertes...
- Pour un master en alternance, il est évoqué une rémunération de contractuel de **450€ pour le M1** en alternance et de **900€ pour le M2** toujours en alternance. À comparer avec le traitement que touchent actuellement les fonctionnaires stagiaires en M2 (autour de 1400 € pour débiter).
- **L'alternance imposerait une responsabilité** d'un tiers-temps en M1 et d'un mi-temps en M2, éventuellement annualisé, notamment en lien avec la mise en place de la semestrialisation des enseignements au lycée. Bien sûr, **sous statut contractuel**. Le but est clair : faire des économies... et peut-être préparer la précarisation généralisée dès que le statut de fonctionnaire aura sauté ou aura été davantage fragilisé.
- On mesure le désastre au niveau des ESPÉs : si elles n'accueillent que les admissibles, ces écoles vont perdre de gros effectifs, sans être sûrs d'être impliquées dans la préparation de l'admissibilité en L3 ou entre L3 et concours (une année « blanche » consacrée à la préparation est-elle envisageable, pour allonger encore le parcours du combattant des étudiants ?).

- Les annonces sur les ÉSPÉs devraient suivre les annonces de Blanquer après le 14 février (réforme du lycée). Cela devrait commencer à sortir officiellement début mars ou mi-mars. La réforme de la formation qui est envisagée serait une porte d'entrée supplémentaire pour casser le statut des enseignants, selon un schéma déjà utilisé à France Télécom. Elle participerait aux attaques cohérentes et systémiques du gouvernement contre la fonction publique.

- Tout le discours sur l'universitarisation de la formation par les masters MEEF n'est qu'un beau discours (les directeurs des ÉSPÉs et les présidents d'université adorent se raconter des histoires sur ce sujet). En fait, c'est bien le ministère de l'éducation nationale qui pilote tout. Le recruteur décide, a tout pouvoir. **Pour les nouveaux MEEF, les maquettes nationales seraient "fournies" directement par le ministère** pour la rentrée 2019. Il ne resterait plus aucune autonomie aux équipes pédagogiques. On irait vers une **caporalisation quasi totale de la formation des enseignants par les rectorats**. Ce serait clairement une mise sous tutelle des ÉSPÉs, qui a d'ailleurs été préparée par tous ceux qui depuis 2013 consacrent leurs efforts au démantèlement de la formation (dans bien des ÉSPÉs, nous savons malheureusement ce que cela signifie...).

- Au niveau des formateurs, Blanquer souhaiterait que les formateurs dans les ÉSPÉs viennent à 80% du terrain et soient en poste dans les classes ; du coup il est évident que les ÉSPÉs "universitaires" seraient enterrées et que les Enseignants-Chercheurs assureraient un service minimum de CM pour amuser la galerie. Le souci budgétaire et politique des Universités étant fréquemment le trop grand nombre d'étudiants et d'enseignants (en particulier dans les ÉSPÉs), si le ministère impose le tri dès l'entrée en M1 et demande encore plus de formateurs non titulaires à l'université, cela devrait bien arranger les directions des Universités... Dans ce secteur aussi, on voit bien que la sélection, come tri sélectif des étudiants, est à l'œuvre pour diminuer les possibilités des classes populaires d'accéder aux études supérieures – et ici aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

- **Les postes ouvertes au concours en 2018 sont en baisse, ce qui menace fortement la rentrée 2019 : -10% pour les Professeurs des écoles, - 20% pour les Professeurs des lycées et collèges et les CPE.**

Face à ces perspectives catastrophiques, il faut que nous nous préparions collectivement à réagir.

Unité et résistance !

Contactez-nous sur <http://cgt.fercsup.net/>

En complément, l'article du *Café pédagogique* sur le sujet est fondamental pour comprendre ce qui se trame:

www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2018/01/18012018Article636518592271349037.aspx